

# Il n'y a plus de place pour les déblais de chantiers



Christophe et Marc Menais (Terrassement VRD Sadlet-Monais), Alain Picherand (Alpes Ouvrages, président de la section TP de BTP74), David Mégévard (Gropi), Bernard Clerc (CD TP), Thierry Costa (Frœcher TP) des entrepreneurs qui veulent faire entendre leurs difficultés. Photo: G. C. P.

## L'INFO EN +

### CE N'EST QUE DE LA TERRE

Les travaux publics étant très réglementés, les matériaux de chantiers suivent une filière de recyclage lorsqu'il y a démolition d'un immeuble. Ce qui préoccupe ces entrepreneurs sont les "déblais inertes" soit tout ce qui n'est pas réutilisé. Ce ne sont donc pas des déchets polluants. Ces déblais sont ce qui est creusé lorsqu'une maison ou immeuble est construit, c'est donc de la terre. Selon ces entrepreneurs, les dépôts de terre s'ils sont effectués sur des terres en creux, deviennent invisibles au bout de quelques années. Exemple : le remblaiement au pied du château de Contamine pour la construction de l'hôpital de Fribourg.

Il veut écrire au nouveau président de la République pour attirer l'attention sur leur situation. Qu'ils soient dans l'agglomération annemassienne, le Genevois voire le Chablais, ces entrepreneurs de travaux publics sont confrontés au manque de sites pour déposer les déblais de chantier (lire *Info* en +). Un problème qui n'est pas nouveau, mais atteint un stade critique.

Marc Menais, PDG de Sadlet-Monais, entreprise de terrassement et VRD installée à Annemasse depuis 50 ans, est très remonté. « La question ne se pose pas à Annemasse où évidemment il n'y a pas de place, mais tout autour et dans tout le Genevois. C'est compliqué de trouver des sites, et lorsqu'on trouve un lieu approprié, avec l'accord du propriétaire, on est confronté au PLU. Les terrains sont en

zone naturelle ou agricole, où les exhausséments de terrains sont interdits », regrette-t-il. Alain Picherand, son confrère de Monoubert-Moretex qui est aussi président de la section TP de la fédération BTP74 ajoute que la fédération est déjà intervenue auprès des pouvoirs publics. « La compétence étant passée des départements aux régions, nous attendons une réponse de la Région », dit-il.

### Complications réglementaires

« Les maires devraient prendre conscience du problème et aller au-delà de leur PLU. S'il n'y a pas de solution il faut donner moins de permis de construire ! », lance Marc Menais. Entrepreneur à Collonges-sous-Salève, Thierry Costa précise que « la plupart des maires préfèrent qu'on

aille vider les camions chez le voisin, il y en a très peu qui nous disent que les déblais des travaux réalisés dans la commune doivent rester dans la commune ».

Entrepreneur à Douvaire, Bernard Clerc pointe les difficultés administratives : « J'essaie d'acheter ou de louer du terrain, mais je n'ai pas le droit, on se heurte à la Dreal et à la Safer ». « Je me suis trouvé dans la même situation, avec une interdiction de la Dreal », confirme Thierry Costa.

Le boum immobilier ne fait qu'empêtrer les choses. Ces entrepreneurs devraient se réjouir d'avoir du travail, mais cette situation fait qu'ils ne sont plus compétitifs en raison des coûts de transport (lire ci-dessus). « Si ça continue on va mettre la clé sous la porte », se désole Marc Menais.

Catherine POKET

## Des kilomètres en camion : ni écologique ni économique

Les entreprises de travaux publics du secteur doivent donc transporter leurs déblais plus loin. Le site d'Arthar-Pont-Notre-Dame, c'est terminé. Les déblais se font dans le Pays-de-Gex, à Allinges, Thoiry, Alby-sur-Chéran. Cela représente des camions sur les routes. « J'imagine que Nicolas Hulot serait d'accord avec nous pour dire que ce n'est pas écologique », avance Thierry Costa. D'autant plus que le Grenelle de l'environnement a péroré ces sites plus près des points d'extraction. Et la loi dispose que le maître d'ouvrage doit assurer l'évacuation de ses déblais. Pour David Mégévard, de Mar-

gençol, « il y a un gros problème à Allinges à cause des camions, il y a une capacité en exploitation et une en réhabilitation, le trafic est multiplié par deux ».

Le problème crucial est le coût. Les entrepreneurs facturent le transport aux clients, ils ne sont donc pas assez bons sur les prix. « Il y a des appels d'offres auxquels on ne répond plus », explique Marc Menais. Quant aux carrières qui accueillent déjà les déblais de Suisse, et qui facturent le dépôt, « elles ont des difficultés à accepter tous les volumes », constate David Mégévard, dont l'entreprise extrait plus de 150 000m<sup>3</sup> par an.